



BILLET DE BLOG 6 mars 2017

2017, une année charnière pour la transition énergétique française

Auteurs

Andreas Rüdinger

Coordinateur, Transition énergétique France

Nicolas Berghmans

Directeur du programme Nouvelles politiques industrielles

🕒 Temps de lecture: 6 min



Ces dernières années, la France a démontré son engagement en faveur de la transition énergétique et climatique, marqué par trois grandes étapes : l'organisation d'un débat national en 2013, l'adoption de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi TECV) et l'organisation fin 2015 de la 21^e Conférence des Parties sur le changement climatique à Paris. Si l'élan est en partie retombé, 2017 est une année charnière pour la transition énergétique, autour de deux enjeux forts : la mise en œuvre des leviers indispensables pour se placer sur une trajectoire compatible avec les objectifs fixés par la loi; et l'articulation de la stratégie française avec le projet européen d'Union de l'énergie.

L'élaboration d'une feuille de route opérationnelle

Avec la loi TECV, la France est qualifiée pour son nouveau cadre de gouvernance de « précurseur mondial » par [l'Agence internationale de l'énergie](#). Pourtant la valeur opérationnelle des premiers documents de planification produits – la stratégie nationale bas carbone (SNBC) et la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) – apparaît encore perfectible. En particulier, ces outils ne permettent pas de répondre entièrement à leur vocation première, celle de construire une feuille de route cohérente et globale, détaillant le chemin à parcourir entre l'état actuel du système énergétique et les objectifs fixés pour 2025, 2030 et 2050. Or cet enjeu est particulièrement prégnant pour la transformation du système électrique, comme l'illustrent deux études récentes de l'Idri (« [La transition du système électrique français à l'horizon 2030 - Une analyse exploratoire des enjeux et des trajectoires](#) » ; « [La demande d'électricité en France : quels enjeux pour la transition énergétique ?](#) »). Les outils de planification n'informent donc que partiellement les choix stratégiques, qui s'avèrent pourtant indispensables à l'horizon des dix prochaines années. Tout d'abord, du côté de l'offre de production, les incertitudes techniques et économiques autour de la prolongation des centrales nucléaires existantes sont rapidement évacuées malgré la nécessaire anticipation des transformations en vue d'atteindre les objectifs définis. Ensuite, la question du rôle du vecteur électrique dans la consommation d'énergie et de son évolution n'est pas traitée, malgré son aspect déterminant pour assurer la sécurité d'approvisionnement électrique du système français et la gestion du mix de production.

Accélérer la mise en œuvre : les signaux à court terme

La mise en place d'outils et d'instruments suffisamment ambitieux pour accélérer la transition constitue un second enjeu essentiel. En premier lieu, en matière d'efficacité énergétique : la réduction de 50 % la consommation finale d'énergie d'ici à 2050 est nécessaire pour atteindre les objectifs – de même ampleur en Allemagne et au Royaume-Uni – de réduction des émissions à long terme. Dans ce contexte, il apparaît étonnant que les outils de mise en œuvre, coûteux et assez peu efficaces, n'aient quasiment pas évolué, notamment en ce qui concerne les dispositifs de soutien à la rénovation énergétique, qui reste pourtant la priorité à court terme, pour impulser un véritable changement dans le paysage énergétique français. En second lieu, cela concerne l'accélération du développement des énergies renouvelables (ENR), qui représentaient déjà en 2015 plus de la moitié des nouvelles capacités de production d'électricité au niveau mondial^[1]. Encouragées par la baisse de coûts dans l'éolien et le photovoltaïque, les ENR sont le seul marché énergétique actuellement en croissance et constituent désormais un véritable enjeu industriel global. En France, si certains instruments réglementaires ont été révisés et un calendrier d'appels d'offres fixé depuis l'adoption de la loi TECV, force est de constater que les rythmes de déploiement doivent encore nettement s'accroître pour être en ligne avec les trajectoires visées par la PPE : 1,9 GW d'ENR électriques photovoltaïques et éoliennes installées en 2016, contre de 2,9 à 3,6 GW/an nécessaires pour atteindre les objectifs haut et bas fixés pour 2023. Enfin, le projet français repose sur un défi important en matière de diffusion du véhicule électrique. En dépit de la redéfinition des incitations à l'achat, les ventes doivent encore être multipliées par six d'ici 2020 (de 20 000 à 120 000 véhicules électriques neufs par an). Ces objectifs sectoriels ont un rôle central à jouer pour fixer les anticipations des acteurs, publics comme privés, et piloter finement la transition.

Intégrer la dimension européenne de la transition énergétique

Enfin, en matière d'énergie, la réalité physique de réseaux électriques et gaziers interconnectés au niveau continental et la stratégie d'Union de l'énergie rendent indispensable la prise en compte de la dimension européenne dans la planification énergétique. C'est encore une fois particulièrement clair pour le système électrique. Alors que la plupart des pays européens continuent de parier sur les énergies renouvelables, ce qui augmente les [bénéfices de la](#)

coopération, la France sera-t-elle moteur dans le renforcement de la solidarité continentale ? Dans le cas contraire, une stratégie unilatérale basée sur l'augmentation de ses exportations d'électricité trouverait-elle suffisamment de débouchés et, le cas échéant, à quel prix dans un marché de gros de l'électricité au plus bas depuis dix ans dans l'ensemble de l'Europe sur les huit premiers mois de 2016 et qui pourrait rester durablement déprimé ? La stratégie française de transition énergétique affiche des ambitions sans précédent, qui requièrent des décisions politiques fortes et une planification de l'action cohérente et opérationnelle. La tentation et l'alternative du statu quo pourraient s'avérer risquées, et l'absence de prise de décision coûter très cher. Il semble donc primordial de concrétiser les engagements pris et d'adopter une approche volontariste, tant au niveau national que dans le cadre du projet d'Union de l'énergie, dans lequel la France a toute sa place à prendre. Pour cela, sans remise en cause majeure des objectifs de la transition, il convient d'amorcer dès à présent un nouveau cycle pour définir les trajectoires et points de passages sectoriels prenant en compte toutes les dimensions de la transition dans une vision systémique et cohérente.

[1] En excluant les grands projets de production hydroélectrique.

Ce billet fait partie d'une série sur la transition énergétique dans le contexte de l'élection présidentielle française :

- *Quatre scénarios pour comprendre les programmes des candidats en matière d'énergie*
 - *La rénovation énergétique en France : l'enjeu de la mise en œuvre des objectifs nationaux*
 - *Financement de la transition énergétique : le montant de l'enveloppe ne fait pas tout*
 - *Quelle participation des citoyens à la transition énergétique ?*
-